

Communiqué de presse du 22/10/2020



L'Association Française pour la Prévention des Allergies vous invite à participer au Mouvement **#MaCitrouilleTurquoise**, pour que les enfants allergiques puissent aussi participer en sécurité à Halloween !

En raison du contexte bien particulier cette année, l'AFPRAL propose un challenge sur les réseaux sociaux.

LE CHALLENGE :

**Prendre une photo sur le thème
#MaCitrouilleTurquoise
#Halloween**

Tout est permis :

l'idée est d'inonder les réseaux sociaux de la couleur Turquoise

**Vous publierez une photo sur votre compte
(Facebook, Twitter ou Instagram) avec les hashtag
#MaCitrouilleTurquoise #Halloween #AFPRAL
et en taguant 2 personnes de votre choix**

**En guise de récompense :
des goûters Matatie*
offerts aux 50 premiers participants.**

***sans les 14 allergènes à déclaration obligatoire**

Depuis quelques années, le mouvement **#MaCitrouilleTurquoise** prend de plus en plus d'ampleur à travers le monde. A l'initiative de l'association américaine Food Allergy Research & Education (FARE). Les participants sont invités à placer devant leur maison une citrouille peinte en turquoise, et/ou une affiche (cf affiche) indiquant que des surprises non alimentaires seront offertes aux enfants allergiques le soir d'Halloween.

AFPRAL - Association Française pour la Prévention des Allergies
4 place Louis Armand - Tour de l'Horloge - 75020 PARIS
Contact Presse : Pascale Couratier au 01 70 23 28 14 et secretariat@afpral.fr

Cette année encore l'Association Française pour la Prévention des Allergies y participe : c'est une autre façon de sensibiliser le grand public à la problématique des allergiques.

Halloween, comme de nombreuses autres festivités s'avèrent souvent un moment difficile pour ces enfants, et leurs parents : les friandises distribuées sont susceptibles de contenir l'allergène qui est susceptible de déclencher une réaction allergique ce qui peut les mettre à l'écart.

L'objectif, on l'aura compris, n'est pas de priver l'ensemble des enfants de friandises mais plutôt d'offrir d'autres options à ceux qui ont des allergies. Tout en sachant que même les enfants non-allergiques apprécient les surprises non-alimentaires !

Des idées pour des surprises non-alimentaires :

1. Bracelets ou colliers
2. Crayons, stylos, crayons de couleurs, marqueurs
3. Bloc-notes
4. Coloriages
5. Gommages
6. Balles rebondissantes
7. Autocollants
8. Jeux de cartes
9. Jouets miniatures
10. Sifflets
11. Magnets ...



ALLERGIES ALIMENTAIRES, les CHIFFRES :

En France, les allergies alimentaires concernent 8% des enfants (0 à 18 ans), soit 1 million d'enfants et 3 à 4% des Adultes. *(source SYFAL - Syndicat Français des Allergologues)*

L'allergie alimentaire peut provoquer une réaction allergique grave : l'anaphylaxie qui peut aller jusqu'au décès.

L'ingestion d'un aliment contenant un allergène peut mettre en jeu leur pronostic vital en quelques minutes.



L'**AFPRAL, Association Française pour la Prévention des Allergies**, est une Association loi 1901 sans but lucratif, fondée en 1991 par des familles de patients. Sa vocation est de faire connaître la maladie allergique et son impact sur la vie quotidienne en informant un large public et en menant des actions auprès des pouvoirs publics. Elle est entourée d'un conseil scientifique composé d'allergologues, de pneumologues, de pédiatres et de diététiciennes.

Œuvrant dans le domaine de la qualité de la santé et de la prise en charge des malades, l'AFPRAL a reçu l'agrément du Ministère de la Santé : **elle est reconnue depuis 2009 en tant qu'association d'usagers du système de santé**. Elle représente ainsi les personnes allergiques dans les instances hospitalières ou de santé publique, et participe à de nombreux groupes de travail et décisions.

Ses actions ont permis d'obtenir de nombreuses et importantes améliorations dans la prise en charge des allergies auprès des différents ministères (santé, éducation nationale, écologie), des élus locaux et des collectivités.

Elle dispose d'antennes régionales : ses bénévoles répartis sur tout le territoire sont au plus près des préoccupations des personnes allergiques et de ceux qui les entourent : familles, médecins, soignants, enseignants...

L'AFPRAL édite le magazine *Allergie Le Mag*, ainsi que des brochures de prévention, et participe à la diffusion et/ou à la promotion d'ouvrages en lien avec les allergies.

L'AFPRAL est membre de la Fédération Européenne des Associations d'Allergiques et de Malades Respiratoires (EFA, European Federation of Allergy and Airways Diseases), de l'Alliance Internationale de l'Allergie Alimentaire (The Food Allergy & Anaphylaxis Alliance), du Cercle d'Investigations Cliniques et Biologiques en Allergologie Alimentaire (CICBAA) et de la Fédération Française d'Allergologie (FFA).

**Retrouvez l'AFPRAL sur son site internet www.afpral.fr
et sur Facebook (<https://www.facebook.com/AFPRAL/>), Twitter (@afpral) et
Instagram (afpral_allergies)**

Matatie est une jeune entreprise agroalimentaire fondée par la tatie d'une enfant allergique aux œufs et aux arachides. Ils fabriquent des **goûters sans les 14 allergènes** à déclaration obligatoire pour les enfants. Pourquoi est-ce utile ? Aussi gourmand, joyeux et pratiques que les autres gâteaux, les produits Matatie sont sans les 14 allergènes à déclaration obligatoire et fabriqués dans un atelier qui n'utilise aucun de ces allergènes. Les enfants allergiques peuvent ainsi se sentir comme les autres enfants !

www.matatie.com

@MatatieOfficiel sur Facebook, Twitter et Instagram